

DESOGERME NMI PISCINE - Gamme traitement des eaux

BIOCIDE ASSAINISSANT, ÉCLAIRCISSANT, ANTI-ALGUE POUR PISCINES ET BASSINS



- Maintient la qualité bactériologique de l'eau dans les bassins, piscines, fontaines, circuits de refroidissement...
- Assainissement des locaux et matériels.
- Traitement des moisissures dans les lieux humides.
- Compatible avec le nettoyage de matériaux à contact alimentaire.
- Non moussant, inodore et ininflammable.
- Remplace avantageusement le chlore, brome, ozone (ne pique pas les yeux, ne sent pas, fréquence de renouvellement moins élevée...).
- N° d'inventaire au Ministère de l'agriculture : 14840.

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Liquide limpide incolore et non moussant.
- Densité à 20°C : 1,04 à 1,05.
- Miscible en toutes proportions dans l'eau. Goût amer.
- pH : 4,5 ± 0,5.
- Ininflammable : point d'éclair : néant.
- Solution aqueuse cationiques à fonctions azotées.
- **DESOGERME NMI Piscine** ne contient ni ammonium quaternaire, ni composé phénolique, ni hypochlorite, ni composé iodophore, ni solvant.
- **DESOGERME NMI Piscine** est compatible avec les produits non ioniques ou cationiques ; il est incompatible avec les anioniques, et avec les bases fortes. Il est peu compatible avec les détergents : procéder d'abord au nettoyage avec détergent, puis désinfecter.
- Biocide puissant à large spectre d'activité, très actif sur les bactéries Gram + et - et sur les algues, actif sur les champignons, inactif sur le Pénicillium, inactif sur les microbactéries ou sur les spores bactériennes.
- Actif même en présence des matières protéiniques (sang, lait, peptone...), actif en milieu faiblement acide ou faiblement alcalin.
- Efficace même en eau dure.
- Contient du chlorhydrate de polyhexaméthylène de Biguanide : 200 g/L.
- Les substances actives utilisées dans la formulation sont notifiées au niveau du Règlement Biocide 528/2012 pour l'usage PT 02 désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides, ainsi que produits algicides.
- Conforme aux normes EN 1276 à 2 % en 5 minutes à 20°C (1% pour *Legionella pneumophila*) et EN 13697 (bactéricide) à 2 % en 5 minutes à 20°C.
- Diminue la D.B.O. (demande biologique en oxygène).

SECURITE / ENVIRONNEMENT :

- **DESOGERME NMI Piscine** est Dangereux : Respecter les précautions d'emploi. Non classé aux doses d'emploi.
- Usage réservé aux professionnels.

- Les composants de **DESOGERME NMI Piscine** sont dans la liste des produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires (Arrêté du 19/12/13).
- Eviter de rejeter le produit concentré dans l'environnement (utiliser la totalité aux doses préconisées). Faire retraiter l'emballage par un prestataire agréé.
- Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

MODE D'UTILISATION :

- Ne pas utiliser en présence de chlore ou brome. Attendre 1 mois après le dernier traitement.
- En pré-traitement de choc, ajouter 1 litre d'**OXYNET 1** pour 10 m³. Attendre 48h avant traitement initial.
- Assainissement de départ en début de saison : ajouter 1 litre de **NMI Piscine** dans 20 m³ d'eau non traitée et mettre en route la filtration pendant 2 heures pour bien mélanger le produit.
- Assainissement d'entretien : ajouter 1 litre de **NMI Piscine** dans 40 m³ d'eau. Les apports d'entretien doivent être ajustés à la fréquentation du bassin et à la température de l'eau; la fréquence moyenne est de 2 à 3 semaines. En cas de résistance, rajouter 1 litre d'**OXYNET 1** pour 10 m³ tous les 15 jours.
- Pour optimiser le confort des baigneurs et éviter l'apparition de corrosion, il est important de réguler le pH de l'eau entre 7,0 et 7,6.
- Pour diminuer le pH, utiliser **ACID'EAU R** concentré.
- Pour augmenter le pH, utiliser **AXIS 3FRNM V2** concentré.

APPLICATIONS :

- Désinfection des bassins et piscines.
- Utilisation en l'absence de chlore, brome, ozone.